



Plafonds de ressources et loyers au m² du secteur locatif social en 2026

Plafonds de ressources en fonction des catégories de ménages en euros

 FOYER	Secteur locatif social			
	Prêt locatif aidé d'intégration PLAI	Prêt locatif à usage social PLUS	Prêt locatif social PLS	Logement locatif intermédiaire LLI
 Une personne	14 811 €	26 920 €	34 996 €	43 953 €
 Deux personnes (hors jeune ménage (1))	24 140 €	40 233 €	52 303 €	65 691 €
 Trois personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou 2 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité ou jeune ménage	31 643 €	52 740 €	68 562 €	86 112 €
 Quatre personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge ou 3 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	34 637 €	62 968 €	81 858 €	102 812 €
 Cinq personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge ou 4 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	41 203 €	74 919 €	97 395 €	122 326 €
 Six personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge ou 5 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	46 369 €	84 304 €	109 595 €	137 649 €
Par personne supplémentaire	+ 5 166 €	+ 9 394 €	+ 12 212 €	+ 15 335 €
Loyer en euros / m ² de surface utile	7 € / m ²	7,85 € / m ²	15,32 € / m ²	< 19,51 € / m ²

(1) Le jeune ménage s'entend comme le couple marié dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans.